**PROJET DE FORMATION {Réf. du projet de formation}**

**ANNEXE I à l'accord ULE/nnnn signé le {JJ/MM/ AAAA}**

**Accord de coopération éducative pour des stages académiques externes pour les étudiants de l'Université de León entre l’Université de León et**

{RAISON SOCIALE DE L'ENTITÉ SIGNATAIRE DE L'ACCORD}

**{Prénom et noms de l’étudiant/e}**, dont le NIF, Numéro d’Identification Fiscale **{NIF étudiant/e}** (téléphone {TÉLÉPHONE étudiant/e}; e-mail {e-mail ÉTUDIANT/E}), étudiant/e en {Qualification suivie} au centre d'enseignement {Centre académique} effectuera un stage hors programme d'études/dans le cadre du programme d'études correspondant à la matière {Matière du programme d'études} dans l'entité collaboratrice

{Nom de l'entité accueillant le stagiaire} avec CIF, Code d’Identification Fiscale/NIF, Numéro d’Identification Fiscale {CIF/NIF de l'entité}

**Description du stage**

**Mode de réalisation:** l'apprentissage en présentiel / mixte / à distance.

**Lieu du stage:**

{Nom de l'entité collaboratrice où le stage sera effectué et/ou service/ département/... }

{Adresse (rue, code postal, ville et province)}

**Dates du stage :** du {jj/mm/aaaa} jusqu’au {jj/mm/aaaa }, inclus.

RESILIATION ANTICIPÉE DU STAGE: En cas de non-respect des conditions du stage par l'une des parties, il peut être mis fin au stage de manière anticipée.

**Horaire:** {calendrier des stages}

**Durée:** {nn} jours/heures/mois.

Selon le règlement de l'université de León sur les stages universitaires externes, un étudiant ne peut effectuer plus de 750 heures par an au cours de la même année universitaire. En outre, il ne peut effectuer plus de 900 heures dans la même entité collaboratrice pendant la durée de son diplôme.

Comme il n'y a pas de relation de travail, l'étudiant/e n'a ni les droits ni les obligations d'un contrat de travail, comme le droit aux vacances.

**Modalité académique :** Hors programme / Programme d'études (Sujet du stage : code, nom et crédits ECTS)

**Bourse d'études :** {NON / montant} {par mois/total}, à payer par l'Entité Collaboratrice {ou texte explicatif indiquant le payeur et la méthode de paiement lorsque le payeur est autre conformément aux termes et conditions de l'appel}.

Tuteurs de stage

* **Tuteur dans l'entité collaboratrice :**

{Prénom et noms}

{Téléphone(s)} et {e-mail}

* **Tuteur académique :**

{Prénom et noms}

{Téléphone(s)} et {e-mail}

**Activités et tâches**

Liste des activités et des tâches à effectuer par l'étudiant en stage

**Objectifs éducatifs et compétences**

Liste des objectifs pédagogiques et des compétences professionnelles (génériques et spécifiques) que l'étudiant doit acquérir ou exercer.

* Génériques : Capacité technique ; capacité d'apprentissage ; gestion du travail ; capacité de communication orale et écrite ; sens des responsabilités ; capacité d'adaptation ; créativité et initiative ; implication personnelle ; motivation ; réceptivité à la critique ; ponctualité ; relation avec l'environnement de travail ; capacité de travail en équipe.
* Spécifiques :

**ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ** : Le/la stagiaire assume l'obligation de garder le secret professionnel sur toute information interne de l'entité collaboratrice à laquelle il/elle a accès pendant son séjour et après la fin de son séjour.

**SÉCURITÉ ET HYGIÈNE** : L'organisme collaborateur et le/la stagiaire s'engagent à respecter les règles, protocoles et mesures de sécurité et d'hygiène qui, ordinairement ou extraordinairement, sont applicables dans l'organisme pour ses travailleurs/ses.

**SYSTÈMES D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE** : Ceux déterminés par le tuteur académique dans le cas des stages dans le cadre du programme d'études, ou par les tuteurs académiques et l'entité collaboratrice dans le cas des stages hors programme d'études.

Les soussignés déclarent accepter le programme de formation et les détails du stage, conformément à l'accord signé entre l'université de León et {RAISION SOCIALE DE L'ENTITÉ COLLABORATRICE DE L'ACCORD} afin de compléter la formation de l'étudiant, conformément à la législation en vigueur. Les parties conviennent que la signature électronique figurant dans l'annexe de l'accord de coopérationéducative, dans l'une des modalités autorisées par la plateforme de stage de l'ULE, est considérée comme ayant la même validité qu'une signature manuscrite ou numérique.